

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**De la commune de Pougne – Herisson**



**Procès –verbal de la Séance**  
**Du 17 novembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le, 17 novembre, le Conseil Municipal de Pougne-Hérison, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 20h15, sous la présidence de M. MOTARD Guillaume, Maire,

Nombre de Membres  
En exercice : 10  
Présents : 10  
Votants : 10

Date de Convocation : 10 novembre 2021

**Étaient présents** : MOTARD Guillaume — CAQUINEAU Bernard — DUGUET Amandine — DUBIN Christiane — BRETEAUD Arnaud — BRANDEAU Corinne — LUCET François — MEUNIER Pierre — CHARGÉ Rémi — MERCIER Christian

**Absents** :  
**Pouvoir** :

**Secrétaire** : CAQUINEAU Bernard a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Présentation délibération pacte de gouvernance de la CCPG
- 2- Présentation et délibération rapport annuel d'activité 2020 de la CCPG
- 3- Questions diverses

**Délibération N° 2021-45**

**Pacte de Gouvernance**

**Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance**

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu l'article 4 de la loi n°2021-160 du 15/02/2021 prolongeant le délai pour l'adoption du pacte de gouvernance ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L5211-11-2 relatif notamment aux modalités d'adoption du pacte de gouvernance ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine en date du 19/11/2020 décidant de l'élaboration d'un pacte de gouvernance ;

Vu le projet de pacte notifié aux communes le 08 octobre 2021 ;

Considérant que les communes disposent d'un délai de deux mois, à compter de la transmission du projet de pacte, pour rendre un avis ;

Considérant que le pacte de gouvernance constitue un engagement commun et un socle de valeurs partagées entre Parthenay-Gâtine et ses communes membres,

Le Conseil municipal,

APRES en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'émettre un avis favorable au projet de pacte de gouvernance proposé par le Président de la Communauté de Parthenay-Gâtine.

## Rapport d'activités 2020 CCPG

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu la présentation du rapport d'activités 2020 de la CCPG par M. Philippe ALBERT, vice-président de la CCPG et maire de Vausseroux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'émettre un avis favorable au rapport d'activités proposé par le Président de la Communauté de Parthenay-Gâtine.

## Achat véhicule service technique

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le véhicule Citroën C15 étant en fin de vie, et ne passant pas le contrôle technique, il convient de remplacer ce véhicule.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis le mieux disant pour l'acquisition d'un nouveau véhicule :

- Le garage Renault LORHO à Champdeniers St Denis (79) pour un montant de 8307,44 TTC

Il propose au Conseil de délibérer

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'accepter** le devis du garage Renault LORHO à Champdeniers St Denis (79) pour un montant de 8307,44 TT
- **D'autoriser** le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à ce dossier.

## Questions diverses

- **Voirie :**

Le coussin berlinois est à remettre à l'entrée du bourg de Pougne, rue du trou des fadets

Le bas-côté de la route du Gui a été empierré

La pose de panneaux « cédez le passage » dans les bourgs est à l'étude.

La pose de panneaux « priorité à droite », de balises d'intersection, ou de panneaux « cédez le passage » au niveau des intersections dangereuses est à prévoir, ceci pour éviter tout risque d'accident. Une visite sur l'ensemble des sites répertoriés est à prévoir.

- **Château**

La commune ne touchera pas la subvention de la fondation du patrimoine prévue au budget. En effet, cette subvention porte sur les travaux de la tour T3. Les travaux réalisés à ce jour ne portent pas sur cette tour, mais sur la tour T4. La subvention sera versée lorsque les travaux de la tour T3 seront achevés.

Des travaux urgents sont à prévoir sur le budget 2022 : toiture de la tour T3, mur de coursive.

- **Appel à projet Nature et Transition**

Le projet a été déposé auprès du conseil régional. Il sera étudié fin de 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Le budget estimé réparti sur les 3 communes (Pougne-Hérison, Clessé, Fénéry), se porte à un total de 100 000€. Le reste à charge, une fois les subventions perçues serait de 30 000€ pour les 3 communes.

M. Rémi CHARGÉ se rapproche du département et du PETR pour essayer d'obtenir des subventions complémentaires.

- **Bulletin Municipal**

Mme Amandine DUGUET commence à rédiger le bulletin municipal 2022.

Un point spécial sur les travaux effectués par les bénévoles est à faire.

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est close à 23 heures 55.

La prochaine réunion est fixée le 15 décembre 2021 à 20h00.

MOTARD Guillaume	CAQUINEAU Bernard	BRETAUD Arnaud
LUCET François	DUGUET Amandine	DUBIN Christiane
MEUNIER Pierre	CHARGÉ Rémi	MERCIER Christian
BRANDEAU Corinne		